

PATRIMOINE ET TOURISME A MAURICE : QUEL LIEN ?

Jean-Michel JAUZE
Professeur de Géographie
CREGUR – OIES
Université de La Réunion

Résumé : Bien qu'ayant le vent en poupe à Maurice, le tourisme doit affronter la concurrence de destinations voisines comme les Seychelles, les Maldives, la Thaïlande, le Vietnam, la Chine. Il importe que les acteurs du tourisme soient capables de renouveler l'offre locale basée sur le classique « *sea, sand, sun* ». Cherchant à valoriser les multiples potentialités d'un héritage humain composite, le tourisme culturel, en gestation, pourrait-il offrir un plus au pays ?

Mots clés : Tourisme, Patrimoine, Culture, Identité, Durabilité, Développement.

Abstract : *Although tourism is sailing before the wind in Mauritius, it however has to face the competition of neighbouring destinations as Seychelles, the Maldives, Thailand, Vietnam, China. It is important that the actors of tourism are able of renewing the local offer based on the well-known "sea, sand, sun". In trying to value the many potentialities of a composite human inheritance, could the cultural tourism in gestation offer an asset to the country ?*

Keywords : *Tourism, Heritage, Culture, Identity, Sustainability, Development.*

INTRODUCTION

Lagon turquoise, sable blanc, cocotiers, hôtels pieds dans l'eau, température agréable toute l'année, Maurice a construit son tourisme sur ce cliché de rêve. Il lui a si bien réussi que cette activité est devenue, avec le sucre et la Zone Franche, le troisième pilier de son économie. Pour autant, comme partout dans le monde, notamment dans les petits espaces insulaires, elle subit l'effet de mode et interroge la durabilité en raison de ses impacts négatifs (Taglioni, 2011). Parmi les problèmes posés localement,

il y a l'urbanisation anarchique du littoral avec des conséquences parfois désastreuses (Jauze, 2010). De même, le tourisme exerce une certaine prédatation sur les ressources et un processus d'altération culturelle.

Le pays doit également lutter contre la rude concurrence de voisines comme les Seychelles, les Maldives, l'Asie. Hub aéroportuaire de l'océan Indien il voit augmenter le nombre de ses visiteurs, mais raccourcir la durée de leur séjour combiné avec des destinations proches comme Rodrigues, Madagascar, l'Afrique du Sud, Dubaï. Retenir plus longtemps ces visiteurs suppose pour elle d'être capable de leur offrir de nouveaux centres d'intérêt complémentaires au balnéaire. « À un moment où l'industrie touristique mauricienne cherche à davantage diversifier son offre pour asseoir sa réputation de place forte dans cette partie du monde, la mise en avant de la richesse patrimoniale et culturelle de Maurice est sans doute le moyen le plus sûr pour inventer un produit alternatif unique qui sortirait de la destination du cliché réducteur « *sea, sand & sun* » (*l'express.mu*, mars 2015).

Comme sa sœur La Réunion, Maurice a bénéficié d'un peuplement composite, empruntant à l'Europe, l'Inde, l'Asie, l'Afrique : « Une nation arc-en-ciel », « une fleur aux multiples couleurs ». Ces différents héritages, brassés dans le creuset insulaire ou conservés intacts, ont produit un patrimoine d'une extrême richesse (Jauze, 2016). Dans le contexte d'un tourisme culturel mondial en expansion, l'île détient là une carte maîtresse à jouer.

Se pose toutefois la question des modalités de sa valorisation, comme celle de ses impacts. L'exploitation touristique des ressources culturelles d'un pays, sources de profits, est aussi génératrice de risques. Il importe que ses effets soient clairement évalués afin d'éviter que, sous couvert du développement, des retombées négatives ne viennent, à la longue, perturber l'ensemble du système. Quand on connaît la place et l'importance de l'économie dans le pays, cette question revêt toute son importance.

L'examiner impose de dresser, au préalable, un état des lieux du tourisme dit « culturel » dans l'île, d'inventorier ensuite les ressources et les acteurs susceptibles d'être impliqués dans le processus, d'interroger enfin les orientations possibles et la durabilité de l'option.

I) LES BALBUTIEMENTS D'UN TOURISME CULTUREL

A l'évidence on ne vient pas à Maurice pour ses attraits culturels. Pourtant, depuis quelques années les slogans insistent sur un riche héritage offrant un véritable condensé d'Inde, d'Asie, d'Afrique et d'Europe. Cette orientation répond à la volonté des autorités de prêter une plus grande attention à cette piste pouvant offrir une alternative à une offre touristique qui marque le pas.

A. Maurice destination culturelle ?

La principale raison incitant les touristes à venir à Maurice est le classique triptyque « *sea, sand & sun* » (Ghunowa, 2007). L'île est essentiellement connue en tant que destination tropicale et non comme un *spot* culturel. L'objectif actuel, à travers différents médias, est d'inviter le touriste à découvrir la culture locale. Ceci suppose que, dans une démarche novatrice et originale, elle soit capable de construire une activité touristique culturelle, non comme un produit spécifique à proposer sur le marché, mais plus comme une partie de son tourisme global, en articulation avec une offre balnéaire qui a largement fait ses preuves.

Or, 94% des touristes qui viennent à Maurice sont prioritairement attirés par l'atout balnéaire, 88% apprécient l'accueil chaleureux et la convivialité de la population, 80% sont intéressés par la richesse de la diversité culturelle (Hurdowar, 2007). Bien que prioritairement attirés par la tropicalité de l'île, les touristes ne sont cependant pas désintéressés par ses attraits culturels. Toutefois, l'intérêt ne s'établit pas en amont du voyage, ce n'est qu'une fois rendus sur place qu'ils découvrent cette facette et s'y intéressent. A l'évidence, on est là face à un problème de communication. Cette situation s'explique par le fait que cet avantage n'a jamais été mis en avant dans la promotion touristique de l'île, les atouts balnéaires ayant longtemps suffis, à eux seuls, à en assurer la promotion, dans un contexte international moins compétitif, face à une demande culturelle moins affirmée.

B. Quel « tourisme culturel » actuellement pratiqué dans l'île ?

La notion de tourisme culturel n'est pas facile à cerner et questionne autant que celle de la culture (Lazzarotti, 2010). « La question de savoir si un site, une pratique ou une motivation touristique relève ou non du tourisme culturel est une impasse intellectuelle : elle implique un jugement de valeur *a priori* sur ce qui relève, ou non, de la culture ou du culturel » (Cousin, 2008). La définition du tourisme culturel a évolué avec le temps et l'expression est objet de controverse, même si une constante demeure, le tourisme culturel est toujours présenté comme un « bon tourisme », une sorte d'alternative au tourisme de masse.

Quoi qu'il en soit, le tourisme culturel est une niche particulièrement intéressante du marché touristique global en ce sens que sa croissance est nettement supérieure à celle du tourisme de masse. L'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) estime qu'il est l'un des cinq segments prometteurs du marché touristique futur et que la gestion des flux touristiques vers les sites culturels dans ce secteur sera un des enjeux majeurs à venir.

En 2005, Gaëtan Duval, ministre du tourisme mauricien déclarait : « Le tourisme de demain sera culturel » (*Business Magazine*, March 2005).

S'appuyant sur l'hypothèse de deux millions de touristes dans les prochaines années, une enquête menée auprès de la population révèle des avis très partagés (Ghunowa, 2007). Certains estiment que cette croissance n'est guère raisonnable, l'île n'ayant pas la capacité d'accueillir une telle masse de visiteurs. Cette retenue s'alimente de la crainte d'une dégradation culturelle (« culture western »). Face à cela, on avance l'argument du tourisme culturel comme moyen de conservation d'une identité vivace. Enfin, il y a ceux qui pensent que cette forme de tourisme peut représenter un vrai *business* dans les années à venir, notamment en basse saison, pour remplir les hôtels.

L'enquête révèle également un fort souhait d'encadrement de l'activité, afin d'éviter des dérapages et de construire un plan structuré à partir d'une stratégie bien définie. Cette démarche contribuerait non seulement à crédibiliser ce nouveau secteur, mais aussi à en atténuer les effets négatifs.

58% des tours opérateurs estiment que les touristes sont intéressés par la visite des sites culturels (Hurdowar, 2007), mais que l'information sur les potentialités culturelles de l'île n'est pas encore optimale. Toutefois, 88% des touristes ayant visité un site culturel sont satisfaits de sa découverte.

Actuellement, le tourisme dit « culturel » à Maurice se résume à la visite de quelques sites religieux (Grand Bassin [photo 1], Cathédrale Saint James, mosquée Jummah, pagode Kwan Tee), historiques et patrimoniaux (paysage culturel du Morne,

Aapravasi Ghat, la Citadelle, château du Réduit). Un circuit de découverte patrimoniale inclut la visite de domaine et musée de la canne à sucre (l'Aventure du Sucre), la capitale Port Louis et ses richesses historiques, le domaine des Pailles, la maison créole Euréka. Autrement, la découverte identitaire s'effectue à travers la musique, la danse, la cuisine, l'artisanat, proposés dans les hôtels ou dans quelques lieux spécifiques (boutiques artisanales, restaurants). Les visiteurs proviennent principalement d'Europe, d'Afrique, des USA et de La Réunion.

Au total, l'activité en est encore à ses balbutiements, l'île commençant à peine à s'intéresser à ce segment.

C. Un faible intérêt institutionnel

L'idée d'un tourisme culturel à Maurice n'a pas encore fait son chemin. Pour la *Mauritius Tourism Promotion Authority* (MTPA), l'activité reste centrée sur la plage et le *shopping*, même si les orientations de 2016 à 2019 ambitionnent d'ouvrir en direction de l'écotourisme, du tourisme médical, du shopping, de la remise en forme, du « tourisme culturel et patrimonial », sans que l'on sache trop ce qui se cache sous ce dernier terme. On note également le souhait du gouvernement de mettre en place les « Assises du Tourisme », tant attendues, afin de définir les orientations futures. Mais, comme le pointe la critique, il ne faudrait pas que cette rencontre soit, comme en 2006, une sorte de « fourre-tout » dont les objectifs ont été rapidement perdus de vue, voire irréalistes (2 millions de visiteurs prévus pour 2015, en réalité 1 151 723).

Pour Robert Desvaux, ancien président de la MTPA, il faudrait mettre en place un véritable schéma directeur du tourisme afin d'éviter les séries de mesures successives non coordonnées et de « revisiter le produit ». Or, dans toutes les mesures adoptées jusqu'à présent, la dimension culturelle n'est guère affichée. Ainsi, le programme « Maurice île durable » (MID 2013) est essentiellement axé sur le lagon (Grand Baie, Belle Mare, Flic en Flac) à travers son équipement, la définition d'un zoning d'utilisation et la réglementation de la navigation. Le concept de « durabilité » que l'on tente de promouvoir ne s'applique pas à la culture qui reste folklorisée dans quelques hôtels.

« The Government of Mauritius has to put a task force to sculpt within the country the various cultural potentials and thus set priorities for their enhancement. This needs the involvement of Policy making, effective planning and management to better cater for the promotion and development of cultural tourism » (Ghunowa, 2007).

Quelques opérations ponctuelles révèlent toutefois un certain frémissement institutionnel, à l'instar de la signature, en 2011, entre la MTPA et le Conseil des religions, d'un accord dans le cadre du Code de l'éthique du tourisme pour l'établissement d'un parcours spirituel à travers le pays, afin de faire découvrir les différentes facettes du patrimoine religieux par la visite des lieux de culte. Le Code d'éthique, traduit en plusieurs langues, met, entre autres, l'accent sur le pluriculturalisme de l'île, invitant le Mauricien à en être fier, à faire partager au touriste sa culture tout en restant humble et en ne cherchant pas à imiter un style qui dénaturerait son identité.

II) MAURICE A-T-ELLE LES MOYENS D'UN TOURISME CULTUREL ?

Si la culture peut être ce « nouveau fer de lance » capable de *booster* le tourisme, se pose toutefois la question de ses ressources. L'île a-t-elle un potentiel suffisamment riche et exploitable pouvant intéresser décideurs et promoteurs ? La richesse

de son peuplement et de son histoire, en termes d'héritage patrimonial et de savoir-faire, est-il un argument suffisant sans une volonté forte fédérant l'ensemble des acteurs ?

A. « Il n'est de richesse que d'hommes »

La colonisation a rassemblé sur ce bout de territoire des hommes et des femmes venus d'horizons divers : Europe, Afrique, Inde, Asie. L'île est un lieu de rencontre et de tension entre différents héritages socio-culturels. Là où, à La Réunion, colonisée à la même époque, à partir du même processus, il y a eu mélange et assimilation, à Maurice, la politique britannique qui a succédé à celle des Français à partir de 1810/1815, a concédé une large autonomie culturelle aux différents groupes. La Constitution de 1968, officialisant l'Indépendance de Maurice n'a pas modifié la donne, mieux, elle l'a entérinée en reconnaissant l'existence de quatre communautés : Hindous (environ 52%), Population Générale (28%, regroupant Blancs d'origine européenne, Noirs descendants d'anciens esclaves et Métis), Indiens Musulmans (17%), Sino-Mauriciens (3%). Cette partition administrative qui correspond à une démarche d'autodéclaration des individus, est également adossée au critère religieux qui, dans ce contexte, agit comme un révélateur des identités culturelles, même si bon nombre de Sino-Mauriciens sont partagés entre le bouddhisme et le christianisme.

La politique d'autonomie culturelle de la couronne britannique, renforcée par la distinction ethnoculturelle de l'Etat mauricien, a participé à l'émergence d'un fort sentiment communaliste, utilisant le patrimoine bâti comme identifiant socio-ethnique et marqueur spatial (photo 2) (Jauze, 2004).

Ce rappel est nécessaire pour comprendre le processus de patrimonialisation et la prégnance de l'héritage culturel en raison de sa fonction totémique. Dans cet archipel communautaire où chaque groupe est attentif à afficher sa visibilité sociale, gage de survie, on peut comprendre les difficultés d'une démarche patrimoniale consensuelle.

B. Un héritage à l'image d'une société riche et cosmopolite

Le patrimoine mauricien est le produit d'une rencontre civilisationnelle qui s'exprime dans divers domaines : l'architecture à travers l'art de construire et de vivre, la profusion des édifices religieux et publics, l'élégance et l'ingéniosité de l'habitat créole en osmose avec son environnement ; l'expression artistique, dans les musiques et leurs instruments, les danses et différentes expressions corporelles ; le commerce traditionnel (photo 3) ; l'art culinaire où la richesse n'a d'égal que la variété des produits utilisés et des préparations ; les langues, de la littérature et des récits, au travers des proverbes, des contes et des légendes ; l'histoire maritime émaillée de batailles, de naufrages et de récits romanesques ; les paysages urbains, ruraux ; les pratiques religieuses, croyances et connaissances traditionnelles héritées de sociétés proches de la nature, l'artisanat valorisant, au travers de savoir-faire ancestraux, des produits d'une nature généreuse (Jauze, 2016).

Ces héritages se donnent à voir dans une étonnante variété. C'est ainsi que l'on pourra découvrir de subtiles compositions où se mêlent les différents apports dans d'ingénieuses adaptations de l'homme à un milieu spécifique (économie et société de plantation, climat tropical, insularité), à l'image de l'architecture, des langues, des paysages humains. Parfois ils apparaissent sous leurs traits originels préservés dans un réflexe identitaire, à l'instar des pratiques religieuses et des édifices qui les abritent, de la cuisine, de la musique, de la danse, des costumes.

L'île abrite de nombreux joyaux architecturaux dont plus de la moitié dans la capitale : Hôtel du Gouvernement, Hôpital Militaire (*Labourdonnais Hospital*), Mauritius Institute, Aapravasi Ghat, Théâtre, Palais Episcopal, Poste Centrale, Collège Royal, Bibliothèque Carnegie, Malmaison (Hôtel de Ville), Château du Réduit créé par le gouverneur français Pierre Felix Barthélémy David, Maison Eurêka, modèle d'architecture créole coloniale... A côté de ces édifices prestigieux, toute une gamme de constructions privées, regroupant commerces et habitations, offre une véritable fantaisie au regard, l'héritage colonial y ayant conjugué différents savoir-faire au mode de la tropicalité.

Cette variété architecturale est le fruit d'une histoire composite, en témoignent les nombreuses fortifications militaires : Fort Frederik Hendrik à Vieux Grand Port (jadis quartier général des Hollandais), Fort Adélaïde (La Citadelle) édifié par les Britanniques sur une des collines de Port Louis, Fort Georges et Fort William défendant l'entrée du port, Martello Tower (dans le district de Rivière Noire). L'histoire maritime a laissé de nombreux vestiges, à l'instar des ruines de Balaclava, ancien arsenal naval construit par le gouverneur français Mahé de Labourdonnais et de trésors rassemblés au Musée Naval de Mahébourg.

Le sucre a été un moment fort de la colonie et reste un pilier de l'économie. Son histoire est relatée par le musée de l'Aventure du Sucre (usine sucrière de Beau Plan). Elle a forgé une société de plantation dont on peut revivre les fastes au Domaine des Pailles. Elle est aussi liée à celle de l'esclavage dont Le Morne Brabant, classé au Patrimoine Mondial de l'Unesco, et le Cimetière des Esclaves de Pamplemousse sont des lieux emblématiques. Celle de l'engagisme se dévoile à Aapravasi Ghat (Coolie Ghat) (photo 4), sorte d'Ellis Island mauricien où étaient placés en quarantaine les travailleurs immigrés indiens, mais aussi malgaches, africains, comoriens, chinois.

Les lieux de culte reflètent la variété culturelle. Eglises, mosquées, temples hindous, cohabitent dans l'espace urbain. Parmi les plus connus on peut citer la petite église au toit rouge de Notre-Dame Auxiliatrice à Cap Malheureux, la cathédrale Saint James, la plus ancienne église anglicane de l'île à Port Louis, l'église Saint-Sacrement de Cassis construite au XIX^e siècle dont les travaux ont duré 28 ans, la mosquée Jummah et la pagode Kwan Tee à Port Louis, Grand Bassin et son Lac Sacré considéré comme une résurgence du Gange.

On ne saurait évoquer le patrimoine artistique sans un clin d'œil au *sega*, danse pratiquée à l'origine par les esclaves dans leur camp, lors des rares moments de détente. Ses instruments de musique, rudimentaires, sont révélateurs de l'héritage africain : *maravane*, *ravane*, *triangle*, *bobre*. Les héritages indiens et chinois sont aussi présents dans les musiques et danses traditionnelles. D'innombrables manifestations festives, exprimant la variété religieuse, donnent à voir aux visiteurs des spectacles hauts en couleurs tout au long de l'année : *Cavadee*, *Divali* (fête de la lumière), *Maha Sivaratri*, *Holi*, *Ganesh Chaturthi* (indien), Fête du Printemps, Fête Mine (chinois), pèlerinage du Père Laval (catholique), *Aïd el-Fitr* (musulman).

Cette remarquable palette culturelle offre au pays une cuisine colorée, savoureuse, épicee, pour tous les goûts : l'Inde, l'Asie, l'Afrique, l'Europe dans l'assiette, un festival de couleurs, de senteurs, de saveurs, pour le plaisir des yeux et des palais. *Briani*, daube (musulman), mine frit, riz frit, soupe (chinois), *vindaye*, *dholi puri*, cari (curry), *farata*, *samoussa*, gâteau piment (indien), rougail (africain) sont autant de rappels de la multiculturalité du territoire.

Maurice compte enfin de nombreux musées, publics (*Natural History Museum*, *Mauritius Postal Museum*, *Blue Penny Museum*, *Eureka House*, *Gandhi Institute's folk Museum of Indian Immigration*, *Mikado Shell Museum*, *Frederik Hendrik Museum*, *Sir*

Seewoosagur Ramgoolam Memorial Centre for Culture, Sookdeo Bissoondoyal Memorial Museum, la Nef) ou privés (Musée de la Photographie, Musée de la Presse et de l’Imprimerie, Musée Malcom de Chazal, Musée de l’Affiche mauricienne, Musée de la Pierre, Musée d’Art Africain, l’Aventure du Sucre).

C. Les acteurs et partenaires d’un tourisme culturel

Initier un tourisme culturel dans l’île nécessite de mettre en présence les acteurs du tourisme et ceux de la culture. Les premiers composent un réseau professionnel cohérent et clairement identifié, depuis la compagnie aérienne nationale *Air Mauritius* jusqu’au Ministère du Tourisme (MTPA), en passant par les tours opérateurs, hôteliers, restaurateurs, organisateurs de loisirs, commerçants et autres prestataires de services. Les seconds, en revanche, sont moins facilement identifiables, d’autant que la notion même de patrimoine culturel a évolué, passant d’une approche purement matérielle et monumentale à une vision plus large, y incluant le patrimoine immatériel à l’instar de la musique, la danse, les arts, les croyances spirituelles…

La constitution de l’héritage culturel mauricien est balisée par un certain nombre de mesures législatives et la création d’institutions dont le rôle est de recenser et de veiller à la sauvegarde du patrimoine. La première mesure en sa faveur est prise en 1883 par Sir John Pope Hennessy, gouverneur de l’île, avec la création du Comité des Souvenirs Historiques qui établit une première liste de monuments historiques. Mais, il faut attendre 1938 pour qu’une ordonnance du gouvernement colonial (*the Ancient Monuments Preservation Ordinance*) vienne protéger ces monuments, rôle dévolu conjointement au Secrétaire de la Colonie (*Colonial Secretary*) et au Directeur des Travaux Publics (*Director of Department of Public Works*). Cette mesure est accueillie avec enthousiasme par la Société de l’Histoire de Maurice, organisation non gouvernementale fondée en 1930.

L’Ancient Monument Ordinance de 1944 reprend dans ses grandes lignes celle de 1938, en instituant un nouveau service chargé de la préservation des Monuments Anciens et des Réserves Nationales qui deviendra *l’Ancient Monument Board* dans les années 1950. Entre 1945 et 1984 des listes réactualisées de Monuments historiques sont régulièrement publiées dans la *Gazette Nationale*.

Après l’Indépendance (1968), le *National Monuments Act* de 1985 se substitue à l’Ordonnance coloniale de 1944 et *l’Ancient Monument Board* devient le *National Monument Board*. De même, le terme d’« *Ancient Monuments* » se substitue à celui de « *National monuments* ». Une série de mesures législatives est adoptée en faveur de la reconnaissance de l’héritage culturel : *National Library Act* (1996), *National Archives Act* (1999), *Mauritius Museum Council Act* (2000), *National Heritage Fund Act* (2003). La sauvegarde et la reconnaissance du patrimoine culturel mobilisent la collaboration du Ministère des Arts et de la Culture, du *National Heritage Fund*, du *Morne Heritage Trust Fund*, du Département de l’Environnement et du Ministère de l’Agro-Industrie (*National Parks and Conservation Service*).

A côté des acteurs institutionnels, des associations non gouvernementales (Société de l’Histoire de Maurice, SOS Patrimoine, *Mauritian Wildlife Foundation*, *Friends of the Environment*), jouent également un rôle clé dans la sensibilisation du public. L’antenne mauricienne de l’*International Council of Monuments and Sites* (Icomos), à l’initiative de la fondation de la plupart de ces associations, œuvre activement à la reconnaissance de ce patrimoine. L’Université de Maurice, l’Université de Technologie, l’Ecole Hôtelière sont également partie prenante, à leur mesure, en proposant l’étude du tourisme culturel ou/et en initiant des recherches dans ce domaine.

En résumé, si l’identification et la préservation du patrimoine culturel se structurent de plus en plus, autant dans la sphère institutionnelle qu’au niveau de la société civile, reste toutefois posée la question de la concertation entre les différents acteurs et, concomitamment, celle de la convergence des intérêts. « Une réflexion de fond pour une plus grande intégration de la culture et de notre patrimoine au tourisme, associant l’Etat, les acteurs économiques privés, les tours opérateurs, les intervenants du milieu associatif et les ONG serait souhaitable » (*Le Mauricien*, septembre 2014).

III) DES PISTES PROMETTEUSES, MAIS QUELLE DURABILITÉ ?

Pressentant l’existence d’une niche intéressante à explorer, quelques acteurs du tourisme s’y sont engouffrés. Des idées sont lancées, même si les objectifs ne sont pas toujours clairement définis entre valorisation culturelle et intérêt économique. Si les deux peuvent se rejoindre il importe toutefois que la culture ne devienne pas un prétexte marketing et que le visiteur puisse trouver à satisfaire sa soif d’authenticité. De même, l’ouverture du culturel à l’économique, pour être durable, devrait présenter plus d’avantages que d’inconvénients.

A. L’authentique comme marque de fabrique

Dans *Le Mauricien* du 30 septembre 2014, Christian Malherbe proposait quelques pistes de réflexion pour une approche intégrant culture et tourisme. Déjà, la création d’un Ministère regroupant les deux volets serait un signal fort de la part du gouvernement, facilitant ainsi les prises de décisions et leur cohérence. Cet acte politique pourrait s’accompagner de la mise sur pied d’un schéma directeur du tourisme, affichant clairement les priorités, les orientations et les objectifs.

La place du patrimoine matériel et immatériel est centrale, tant au niveau économique que pédagogique dans une dimension de connaissance, de valorisation et de sauvegarde. Cette démarche nécessite la formation d’experts locaux capables de s’occuper de la restauration du patrimoine et de sa préservation, expertise qui pourrait s’exporter au niveau régional. Maurice pourrait ainsi, à terme, devenir un pôle de formation pour l’Afrique.

Le patrimoine mauricien étant insuffisamment connu à l’extérieur, en relation avec les opérateurs locaux du NTIC, il s’agirait de créer des websites attractifs, l’objectif étant d’inciter les étrangers à venir découvrir ce patrimoine sur place et de les aider à préparer leur voyage.

Le tourisme tel que pratiqué actuellement favorise les structures hôtelières classiques, notamment les hôtels pieds dans l’eau. Or, la dimension culturelle nécessite une immersion du visiteur dans la vie quotidienne du Mauricien qui passe par un séjour chez l’habitant. C’est la seule façon de goûter à l’authenticité de la cuisine traditionnelle, de vivre la culture d’une famille typique, d’apprécier le charme de l’accueil et de l’hospitalité locale, de profiter de véritables moments d’échanges.

Une étude pilotée par H. Ramkisson et M. Uysal révèle que l’authenticité est un facteur important dans les attentes du tourisme culturel.

« An important key to success in the Mauritian context would be the island’s commitment to its authentic cultural products. This would serve as a competitive advantage for its tourism industry embellishing much of the island’s cultural tourism image » (Ramkisson et Uysal, 2010).

Ayant saisi tout le profit que l'on pouvait en tirer, le groupe hôtelier « Attitude » propose une expérience pionnière (« Otentik Attitude ») d'immersion du visiteur dans la culture locale à travers « l'hospitalité mauricienne ». Celle-ci se décline par l'accueil des visiteurs dans des hôtels à l'atmosphère typique : architecture mauricienne, présence d'un bazar avec des produits locaux, ambiance créole des chambres, dîner chez l'habitant (les *Family Members*). L'objectif « n'est pas de vendre uniquement un produit, une plage, une chambre, mais avant tout une expérience authentique ».

Surfant la vague de l'authentique, le ministre du Tourisme, Xavier-Luc Duval, souhaite « mauricianiser le produit » et « insuffler l'authenticité et la spécificité mauricienne », partant du constat que le visiteur peut certes trouver à se loger dans des structures hôtelières qui offrent tout le confort et le charme possible, mais que ce n'est plus suffisant. Il s'agit de se différencier par rapport aux autres et d'offrir au touriste une véritable expérience enrichissante. « Nous voulons tisser des liens d'amitié avec nos visiteurs, leur faire découvrir notre culture, apprendre à cuisiner un cari poisson, danser un *sega tipik* » (*Indian Ocean Times*, 2016).

Toutefois, le concept d'« authenticité » doit être manié avec prudence, son niveau dépendant de la capacité des destinations à accueillir un nombre croissant de visiteurs sans tomber dans le travers de l'« authentique édulcoré » à des fins commerciales. Cohen distingue ainsi quatre stades. L'« authenticité » est atteinte lorsque la nature de la scène et l'impression que le visiteur en retire apparaissent réelles (Gorges de Rivière Noire [photo 5], Le Morne). Il y a « suspicion » quand la scène paraît réelle à une partie des visiteurs mais pas à l'autre (Domaine des Pailles). Il y a « mise en scène », situation la plus courante, lorsque la scène est « arrangée » afin de répondre au mieux aux attentes des visiteurs (danses dans les hôtels, musée l'Aventure du Sucre). Enfin la « manigance » existe lorsque l'impression retirée de la scène, tout comme la scène elle-même, est surfaite, on est alors dans le cadre de l'artificialisation, de l'« espace fardé pour le touriste » (« *covert tourist space* ») (Cohen, 1976).

L'histoire du pays offre une vraie opportunité de proposer aux visiteurs des produits « authentiques ». S'appuyant sur les traces du passé servile et de l'engagisme dont au moins deux sites classés au patrimoine mondial de l'Unesco (Le Morne et l'Aapravasi Ghat) une « Route de l'esclavage » est à l'étude. On se propose également de transformer l'ancien hôpital Militaire Labourdonnais en musée de l'esclavage, l'objectif étant de promouvoir à la fois le patrimoine, l'histoire du pays et la destination Maurice-patrimoine. « Les visiteurs auront la possibilité d'être au cœur d'une zone de Port-Louis remplie de richesses et de l'histoire de sa population » (*Le Mauricien*, juillet 2013). Dans le même ordre d'idée, la réhabilitation de Fort Adélaïde (La Citadelle) en « Montmartre des tropiques », planifiée par le Ministère du Tourisme en collaboration avec des promoteurs privés, pourrait offrir aux touristes un haut lieu de la culture et de l'histoire de Maurice (*L'express*, février 2006).

B. Des retombées positives entremêlées de craintes

Le tourisme culturel présente de nombreux avantages : préservation et valorisation de l'héritage (revitalisation des traditions, arts, cuisines, festivals, langues, sites historiques, patrimoine bâti), diminution de la charge sur les plages, construction de la fierté nationale par la valorisation des identités locales, prévention des conflits entre visiteurs et population locale à travers l'apprentissage du « vivre ensemble », développement économique par création de nouveaux emplois (économie rurale solidaire, émergence de branches spécifiques pouvant exercer un effet d'entraînement sur les autres secteurs de l'industrie locale).

En employant hommes et femmes en égale proportion, le secteur culturel contribue à réduire les inégalités entre les deux sexes en améliorant les niveaux de vie. Il favorise l'auto-emploi en soutenant l'innovation et la créativité, notamment dans l'artisanat et la musique (Hurdowar, Ghunowa, 2007). La musique est marquée par une percée fulgurante du *sega* avec l'apparition de nouveaux talents encouragés par une forte demande. On note également un certain engouement pour le *bhojpuri*, musique d'origine indienne.

La demande en « produits culturels » participe à l'émergence d'une nouvelle génération d'« entrepreneurs culturels » ayant besoin de formation en management et en technologie afin de pérenniser leur action. Ces derniers s'inscrivent dans une stratégie de sous-traitance auprès des grosses firmes et des hôtels qui participent à l'industrie touristique et qui sont à la recherche d'authenticité de leurs produits. La *Development Bank of Mauritius* accompagne ces auto-entrepreneurs en facilitant leur accès au crédit. Les revenus ainsi générés réinjectés dans l'économie locale, participent à la croissance globale.

Quelques craintes existent pourtant à l'égard de « la mise de la culture sur le marché » : risque d'artificialisation, transformation des modes de vie, perturbations sociales...

La première crainte est alimentée par le phénomène de « folklorisation » des danses et musiques traditionnelles dans les hôtels (photo 6). La même dérive touche la cuisine traditionnelle où, parfois, la qualité des produits et des préparations n'est plus toujours au rendez-vous. Tout fonctionne un peu comme si deux cultures coexistaient sur le territoire : l'une, publique, fardée, à destination du visiteur, l'autre privée, authentique, s'exprimant dans la sphère intime (Jauze, 2011).

C. Quelle optique de durabilité ?

« Sustainable cultural tourism development can fulfill economic, social and aesthetic needs while maintaining cultural integrity and ecological processes. It can provide for today's host and guests while protecting and enhancing the same opportunity for the future » (Ghunowa, 2007).

Le tourisme culturel peut effectivement participer au développement d'une activité durable à Maurice à condition que ses retombées profitent à l'ensemble du pays et non uniquement à quelques grandes chaînes hôtelières et tours opérateurs, comme c'est le cas jusqu'à présent. Il faudrait, pour cela, qu'il s'inscrive dans un plan de développement cohérent dans lequel le Ministère du Tourisme a un rôle clé, à travers la mise en place d'un « *National Cultural Tourism Policy which makes appropriate cultural provision and also provide an equitable distribution in order to ensure equality and enhancement of opportunities* » (Ghunowa, 2007).

La réussite d'une démarche culturelle passe par certaines conditions :

- Un management rigoureux s'appuyant sur une bonne information du système, tant de la part des visiteurs que de la population locale. Cette information doit, entre autres, mettre l'accent sur la préservation des richesses locales, le respect et la transmission des valeurs traditionnelles.
- Une démarche raisonnable et partagée par l'ensemble des acteurs, ainsi qu'un équilibre entre les ressources et l'activité.
- La définition d'un schéma cohérent et progressif qui passe par différents stades :

Inventaire : bâtiments, sites, artistes, artisans, évènements, musée, services disponibles (informations des visiteurs, accès aux sites, équipements, boutiques) ;

Évaluation : qualité des sites, évènements et services (filtre de l'authenticité) ;

Stratégie : thèmes potentiels, centres d'intérêts plus valorisants, développement des infrastructures, protection des ressources, information des visiteurs, marketing, impacts sur les populations, capacité à s'insérer dans le système ;

Application : validation du schéma et adhésion des populations.

- L'intégration de la notion de « capacité de charge », à savoir le nombre de visiteurs que le site peut accueillir sans qu'il y ait de dégradation, d'insatisfaction chez les visiteurs ou de sentiment d'invasion de la part de la population. La notion peut inclure également une dimension psychologique, la population n'étant, parfois, pas prête ou préparée à accueillir les visiteurs.

Des pistes sont évoquées afin de réduire les impacts négatifs sur les sites, comme le contrôle des flux par des itinéraires spécifiques, l'augmentation des droits d'entrée sur les sites sensibles, l'extension des heures d'ouverture des musées, la fermeture des sites menacés de dégradation, l'identification de nouveaux centres d'intérêt afin de partager la capacité d'accueil, la mise en place d'un code de conduite pour les visiteurs, tours opérateurs et guides dans les sites sensibles (Grand Bassin, Chamarel).

De même, les acteurs du système doivent se mettre d'accord sur un code déontologique comme l'utilisation raisonnable des ressources culturelles, la réduction de la surconsommation et du gaspillage, le maintien de la diversité culturelle, l'intégration du tourisme culturel dans la planification, le soutien des cultures locales et des communautés, l'association des communautés locales aux décisions, la consultation des parties prenantes et du public, l'éducation des communautés et des visiteurs au respect des cultures et des traditions, la pratique d'un marketing responsable, l'encouragement des recherches afin de mieux cerner la demande de ce segment.

CONCLUSION

Le lien entre tourisme et patrimoine à Maurice est à la fois complexe et révélateur des difficultés des petits états insulaires à transcender leur image de destination balnéaire tropicale. Si quelques acteurs, intéressés par la relance d'une activité traditionnelle, sont convaincus qu'il y a là une vraie opportunité à saisir, d'autres restent sceptiques quant à son efficacité.

Eu égard à l'échelle réduite du territoire et à la jeunesse de l'héritage patrimonial, le tourisme culturel, comme activité spécifique, n'a aucune chance de réussite. Le produit culturel est présent à Maurice et, dans certains cas, il est convenablement valorisé, mais il reste insuffisant pour capter une part du marché international (Ghunowa-Ramlall, 2007). En revanche, le tourisme global peut participer à la valorisation du patrimoine, à condition d'être bien encadré. En effet, au-delà des retombées économiques classiques, l'exploitation des atouts culturels de l'île peut être un facteur de cohésion sociale et identitaire. La multiplicité des éléments culturels proposés aux visiteurs renvoie ainsi à la mosaïque ethnoculturelle de l'île. Le tourisme n'est pas qu'une voie offerte à l'expression des différences culturelles, il se présente aussi comme un fédérateur national autour de valeurs patrimoniales identitaires reconnues et partagées. Dans cette dimension, il fonctionne comme le révélateur d'une conscience

sociale cristallisée autour de valeurs communes : Jardin de la Compagnie, Bazar de Port-Louis, Champ de Mars, *sega, dholl puri...*

Reste posée la question des retombées négatives. Une démarche touristique culturelle, n'a de chance de porter ses fruits qu'à travers une attitude responsable et solidaire, soucieuse de promouvoir les valeurs locales et d'aider au développement (Jauze, 2013). Mais, qui responsabiliser, de l'institutionnel, du professionnel, de l'habitant, du touriste, dont les intérêts ne sont pas les mêmes ? Responsabiliser ces acteurs revient en quelque sorte à trouver le point de convergence de différents enjeux permettant ainsi d'établir l'équilibre nécessaire à la durabilité du système.

Au final, l'orientation vers un tourisme culturel à Maurice peut représenter une vraie opportunité d'alternative à la massification, à condition que la démarche s'inscrive à une double échelle. A l'échelle nationale, en complément du tourisme balnéaire, offrant ainsi une nouvelle option à ceux qui ne se contentent plus de « bronzer idiot ». A l'échelle régionale, dans une stratégie réticulaire s'appuyant sur les richesses patrimoniales d'une Indianocéanie émergente (Jauze, 2016).

BIBLIOGRAPHIE

- COHEN E., « Towards sociology of international tourism », *Social Research*, n°39, 1972, 164-182.
- COUSIN S., « L'Unesco et la doctrine du tourisme culturel », *Civilisations*, 57 | 2008, 41-56.
- DERUISSEAU M.-C. S., *The potential of cultural heritage tourism: a case for Mauritius*, Faculty of Law and Management, University of Mauritius, 2006.
- GHUNOWA-RAMLALL U., *Investigating on the potential of promoting Mauritius as a Cultural Tourism Destination*, University of Mauritius, 2007.
- HURDOWAR Y., *Developing Cultural Tourism as Part of the Tourism Product Portfolio. Case Study Mauritius*, Faculty of Law and Management, University Of Mauritius, 2007.
- JAUZE J.-M., « Patrimoine et identité dans les villes mauriciennes », *Les quais ou voyages transculturels*, dir. P. Eve, CRESOI, Université de La Réunion, 2004.
- JAUZE J.-M., « Grand Baie (Maurice) : côté jardin, côté cour », *Cybergeo : European Journal of Geography* (En ligne), Espace, Sociétés, Territoire, article 490, mis en ligne le 03 mars 2010. URL : <http://cybergeo.revues.org/index22957.html>
- JAUZE J.-M., « Cultures et identités dans les villes des Mascareignes », colloque international Cultures citadines dans l'océan Indien (XVIII^e-XXI^e siècles). *Pluralismes, échanges, inventivité*, SEDET, Paris 7, Rajaonah V. Faranirina (dir.). Paris : Karthala, 2011, p. 149-167.
- JAUZE J.-M., « Réalité et utopie d'un tourisme culturel dans les Mascareignes », *Les mille visages de l'Indianocéanie*, Actes du colloque de Mahébourg, Maurice, Commission de l'océan Indien, 65-73, 2013.
- JAUZE J.-M., *Patrimoines partagés, Traits communs en Indianocéanie*, Commission de l'Océan Indien. Saint-André : Epica Editions, 2016.
- LAZZAROTTI O., « Tourisme culturel et patrimoine : quelques analyses pour un Monde habitable », *Articulo - Journal of Urban Research* [Online], Briefings, 2010, Online since 18 October 2010, connection on 10 August 2016. URL : <http://articulo.revues.org/1509>.
- MALHERBE C., « Culture, tourisme et développement économique durable », *Le Mauricien*, 30 septembre 2014.
- RAMKISSON H., UYSAL M., « Testing the role of authenticity in cultural tourism consumption: a case of Mauritius », *Tourism Analysis*, Vol. 15, 571-583, 2010.
- SOODIN K., *An investigation into the potentiality of Tourism Heritage – Port Louis: Tourism Heritage in Mauritius – Analysis?* University of Mauritius, 2006.
- TAGLIONI F., *Insularité et développement durable*, IRD, 2011.

ILLUSTRATIONS



Photo 1 : Site du Lac sacré de Grand Bassin considéré comme une résurgence du Gange (cliché auteur).



Photo 2 : Le patrimoine bâti identifiant socioculturel des quartiers : mosquée Jummah et porte monumentale du Chinatown (cliché auteur).



Photo 3 : Bazar de Port Louis, épicentre du commerce traditionnel (cliché auteur).



Photo 4 : Aapravasi Ghat, porte d'entrée des travailleurs immigrés sur le territoire (cliché auteur).



Photo 5 : Gorges de Rivière Noire,
un patrimoine naturel authentique prisé autant des touristes que des Mauriciens (cliché auteur).



Photo 6 : Interprétation du *sega* lors d'une soirée « mauricienne » dans un hôtel (cliché auteur).